



INTERPOL



GROUPES VULNÉRABLES

Des projets de police tournés vers l'avenir



En écho au soutien constant qu'ils apportent aux organisations internationales pour renforcer la communauté mondiale, les Émirats arabes unis financent, par l'intermédiaire de la Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr, sept projets INTERPOL visant des types de criminalité différents, à savoir la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le trafic de drogues, le trafic de biens illicites et la santé mondiale, la criminalité liée aux véhicules, les communautés vulnérables et la protection du patrimoine culturel.



La Fondation INTERPOL pour un monde plus sûr rassemble des organisations qui partagent la même vision et s'unissent à INTERPOL pour faire face aux défis actuels en matière de criminalité. Elle œuvre pour un engagement à l'international et des partenariats avec le secteur privé pour protéger les citoyens, les infrastructures, les entreprises et les investissements face aux menaces que représentent le terrorisme, la cybercriminalité et la criminalité organisée.



**TRAFIC DE MIGRANTS,
TRAITE D'ÊTRES HUMAINS,
ET EXPLOITATION DES
ENFANTS**



LA PROBLÉMATIQUE

INTERPOL s'attache à apporter des réponses aux enjeux croissants du trafic de migrants, de la traite d'êtres humains et de l'exploitation des enfants, dans le but de démanteler les réseaux organisés à l'origine de ces formes de criminalité.

› LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS

La traite d'êtres humains est une forme de criminalité organisée internationale qui rapporte des milliards de dollars et qui n'épargne aucune région du monde. Les victimes sont recrutées et emmenées d'une région et d'un pays à l'autre par les trafiquants qui font usage de la tromperie, de la menace ou de la force.

Dans la plupart des cas, femmes, hommes et enfants sont vendus aux fins d'exploitation sexuelle et de travail forcé.

La traite d'êtres humains est une infraction au regard du droit international et de nombreux systèmes juridiques nationaux et régionaux. Même si la plupart des pays sont signataires du Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, ou Protocole de Palerme, et ont adopté des lois pour lutter contre ce phénomène, ces dernières ne sont pas toujours appliquées.



› TRAFFIC DE MIGRANTS

Le trafic de migrants, particulièrement mis en relief par la crise des migrants irréguliers que connaît actuellement l'Europe, est une infraction qui lui est étroitement liée. Selon le Migrant Smuggling Networks Joint Europol-Interpol Report publié en mai 2016, **les réseaux criminels auraient facilité l'entrée sur le territoire européen de 90 % des migrants**, qui proviendraient de plus de 100 pays d'origine et de transit. Au vu des renseignements actuels, cette tendance s'appliquerait aussi à d'autres régions.

Les rapports indiquent que la vaste majorité des migrants versent de l'argent en échange de la facilitation de leurs mouvements. Les réseaux de criminalité organisée – dont ceux traditionnellement engagés dans le trafic d'armes et de drogues – ont rapidement tiré un avantage lucratif de la crise. Les méthodes traditionnelles associées au trafic de migrants, comme la dissimulation, l'utilisation de documents falsifiés et de moyens de transport dangereux, restent utilisées dans toutes les régions.

› EXPLOITATION DES ENFANTS

La pédocriminalité a aussi augmenté de manière alarmante ces dernières années, en raison essentiellement de l'expansion d'Internet et d'autres technologies de communication. L'utilisation d'Internet a pour conséquence une banalisation de cette forme de criminalité parmi les malfaiteurs et une diffusion de contenus à caractère pédosexuel en quantités toujours plus importantes, tant sous forme de photographies que de vidéos.

Il existe une relation évidente entre l'utilisation d'Internet dans un pays et l'exploitation des enfants en ligne.

Actuellement, seuls 40 % de la population mondiale ont accès à Internet, et l'on s'attend à une augmentation significative de la pédocriminalité au cours des prochaines années, en particulier dans les régions en développement, à mesure que l'accès à Internet va se démocratiser. Il y a urgence à lutter contre l'exploitation en ligne des enfants, en particulier dans les pays où les facteurs culturels et les lacunes des capacités d'application de la loi permettent aux auteurs des infractions d'échapper à tout contrôle.

LE RÔLE D'INTERPOL

› COORDINATION

Au regard de la complexité des questions de la traite d'êtres humains, du trafic de migrants et de la pédocriminalité, il est nécessaire de mettre en place un ensemble de stratégies. INTERPOL possède une expertise fine et une grande expérience dans un grand nombre de domaines pertinents et a la capacité de coordonner les activités entre la communauté des services chargés de l'application de la loi et les autres parties prenantes dans toutes les régions du monde.

› PARTAGE D'INFORMATIONS

Le partage d'informations est fondamental pour les enquêtes des services chargés de l'application de la loi. Nous permettons à nos pays membres de partager alertes, données et renseignements en utilisant des canaux sécurisés, afin d'améliorer la coopération sur

les affaires internationales et d'empêcher les malfaiteurs et les auteurs d'infraction connus de franchir les frontières.

› SUPPORT OPÉRATIONNEL

Nous apportons aussi notre concours aux polices nationales lors des déploiements tactiques sur le terrain, en vue de démanteler les réseaux criminels à l'origine de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants. Des ateliers de formation sont organisés en amont de ces opérations pour former les officiers de police de terrain à un certain nombre de compétences, notamment aux techniques d'interrogatoire et à l'utilisation de matériel spécialisé. Ces déploiements permettent une complémentarité efficace entre l'action policière et les contributions d'autres parties prenantes comme les douanes, les organisations non gouvernementales, les ministères de la Santé, et les procureurs.

› BASE DE DONNÉES ICSE

En particulier, la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) est un outil essentiel, qui s'appuie sur un logiciel de pointe de comparaison d'images et de vidéos pour faciliter l'identification des victimes, des délinquants sexuels et des lieux. En janvier 2017, les enquêteurs de 49 pays avaient déjà un accès direct à cette base de données et ils ont contribué à identifier plus de 10 000 victimes d'abus pédosexuels et à appréhender des milliers de délinquants pédosexuels.

5 enfants
identifiés
par jour en 2016

10 000
victimes identifiées



4 700
Délinquants arrêtés

49 Pays
+Europol
sont connectés à la
base de données

LES PERSPECTIVES





La lutte contre le trafic de migrants, la traite d'êtres humains et l'exploitation en ligne des enfants est devenue une priorité dans les agendas policiers internationaux. INTERPOL bénéficie d'un positionnement unique pour coordonner les efforts des différents acteurs sectoriels et pays avec pour objectif global de démanteler les réseaux criminels internationaux à l'origine de ces activités.

Dans ce cadre, nos principaux buts sont de renforcer les capacités d'application de la loi, de mener des enquêtes et des opérations axées sur les victimes, d'identifier et de sauver les victimes, et de permettre aux services de police de constituer des dossiers solides permettant d'engager des poursuites contre les malfaiteurs.

Dans cette optique, nos trois principales activités sont axées sur la formation, le partage d'informations, et les opérations d'application de la loi menées sur le terrain, en consolidant les réussites déjà obtenues dans ces domaines et en les portant au niveau supérieur.



FORMATION

Une formation coordonnée, ciblée est essentielle pour améliorer les capacités policières de nos pays membres. Nous allons proposer une formation théorique exhaustive à la communauté des services chargés de l'application de la loi, complétée par des exercices de simulation pratiques, et, grâce à la démarche de la formation de formateurs, les participants pourront transmettre leur savoir et leur expertise à leurs collègues. Toutes ces activités contribueront au développement d'un réseau étendu d'officiers chargés de l'application de la loi spécialisés travaillant dans le respect des meilleures pratiques. D'autres initiatives portent sur la formation dans les domaines connexes comme la sécurité aux frontières, la criminalité financière, l'antiterrorisme, les documents frauduleux et les faux papiers, ainsi que sur le développement de ressources sur mesure, telles que guides, manuels, et modules de formation en ligne.

ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Il est aussi de la plus haute importance de garantir l'échange d'informations entre de nombreux pays pour les besoins des enquêtes et à des fins stratégiques. Les plateformes du Réseau de spécialistes de la lutte contre le trafic de migrants (ISON), du Groupe d'experts d'INTERPOL sur la lutte contre la traite des êtres humains, et du Groupe spécialisé d'INTERPOL sur la criminalité contre l'enfance, permettront d'accélérer cet échange, de le rendre plus efficace et d'en élargir la portée. Ces trois groupes fourniront des canaux de communication formels et informels par le biais d'experts nommés dans chaque pays et ils encouragent une pratique éthique du partage de données à l'échelle nationale, régionale et internationale.

› OPÉRATIONS D'APPLICATION

Par ailleurs, nous allons apporter notre concours à nos pays membres dans le cadre des opérations d'application de la loi menées sur le terrain. Cela leur permettra de mettre en application la connaissance théorique acquise et conduira à l'amélioration des taux d'arrestation des malfaiteurs et du nombre de victimes sauvées. En ce qui concerne l'exploitation en ligne des enfants, la priorité sera de mettre à jour la base de données ICSE et les services techniques connexes pour renforcer la puissance et la fiabilité de ce système.

› CONJUGUER LES FORCES

Ces initiatives compléteront celles entreprises par d'autres parties prenantes. Nous allons travailler étroitement avec des partenaires clés – notamment d'autres organisations internationales, des entités policières régionales, et des organisations non gouvernementales – conjuguant nos forces pour aider à protéger les communautés les plus vulnérables du monde.



E CONTRE LE TRAFIC DES ENFANTS



INTERPOL

www.interpol.int